

L. Hill

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV

MONTRÉAL, VENDREDI, 1ER MARS 1872.

No. 38

SOMMAIRE du No. 33—1er Mars 1872.

Agronomie.

TOURBE 333

Notes de la Semaine.

COUCHES 334

LES ŒUFS PENDANT L'HIVER 335

COMMENT ELEVER LES VACHES LAITIÈRES..... 335

TRAITEMENT DE LA PETITE VÉROLE..... 335

LE CHARBON ANGLAIS 335

CONCOURS GÉNÉRAL D'ANIMAUX GRAS A NEVERS..... 336

PRÉCEPTES A SUIVRE POUR LA CONSERVATION DE LA SANTÉ SELON LA CONSTITUTION, L'ÂGE ET LA RAISON..... 336

CUISINE..... 337

Hygiène.

RÉGULARITÉ DANS LES REPAS..... 338

Recettes Utiles.

REMÈDE CONTRE LA COQUELUCHE..... 338

Illustration.

Dorkings gris argentés..... 336

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE 339

Tourbe.

La tourbe devra tôt ou tard jouer un rôle immense dans l'économie. A part l'utilité qu'elle peut avoir comme engrais, elle en aura un plus grand encore comme combustible. Dans un pays aussi froid qu'est le Canada où l'on a mis tant de persistance à détruire inconsidérément les forêts, il nous faudra employer cette matière qui a bien son mérite.

La tourbe est une matière brune ou noirâtre, spongieuse, formée par l'accumulation de certaines plantes qui croissent en abondance dans les marais. Elle brûle avec une flamme plus ou moins vive, et en répandant une odeur désagréable et une fumée qui ont une certaine analogie avec celles des herbes sèches. Les cendres sont légères et, répandues sur les champs, elles les fertilisent.

Les eaux accumulées dans les lieux bas nourrissent une grande quantité de végétaux d'une substance pulpeuse, tendre et spongieuse, et par conséquent, d'une très facile décomposition. Ces végétaux, mourant en partie pendant l'hiver, tombent au fond de l'eau, où ils vont former une couche mince ; l'année suivante, une nouvelle couche vient s'ajouter à celle-

ci, et ces végétaux se trouvent soumis aux lois des décompositions chimiques. Il en résulte une matière d'autant plus compacte et homogène, qu'elle est déposée depuis plus longtemps ; la qualité de la tourbe varie avec la nature des végétaux qui entrent dans sa composition.

Les tourbes de cette espèce sont très communes dans les lieux bas et marécageux. Et c'est de celles qu'on peut utiliser en Canada. Elles présentent quelquefois des isles flottantes, et sont souvent assez épaisses.

Comme combustible, la tourbe est très précieuse, quoiqu'elle soit sous ce rapport moins avantageuse que le bois et le charbon de terre.

Pour ce qui regarde l'exploitation des tourbières, nous extrayons ce qui suit d'un article de M. Jean Renier, article publié dans l'*Encyclopédie moderne*.

“ On distingue généralement trois sortes de tourbes : la tourbe mousseuse, qui est d'un brin clair et entièrement formée de débris de végétaux, parmi lesquels on reconnaît facilement des tiges de roseaux, de joncs et de toutes les plantes aquatiques entremêlées les unes dans les autres ; la tourbe moyenne, qui est d'un brun plus foncé, et dans laquelle on n'aperçoit presque plus de débris de végétaux ; la tourbe noire, beaucoup plus compacte que les précédentes, et dans laquelle on n'observe plus de vestiges de végétaux. Ces trois variétés se trouvent d'ailleurs souvent au même endroit et naturellement disposées de manière que la tourbe mousseuse se rencontre à la partie supérieure du banc, la tourbe moyenne au milieu de son épaisseur, et la tourbe noire à sa partie inférieure.

On exploite la tourbe au printemps, sous forme de briquettes. On l'expose à l'air pendant l'été souvent pour la dessécher ; cette dessiccation lui fait éprouver une perte considérable en poids et en volume.

Il y a plusieurs procédés d'exploitation.

Lorsqu'il est possible d'assécher les

travaux, soit au moyen de rigoles d'écoulement qui conduisent les eaux dans un point du voisinage, soit au moyen de pompes ou de machines hydrauliques quelconques, on se trouve dans les circonstances les plus avantageuses, dans ce cas on exploite le banc de tourbe au moyen d'un fossé auquel on donne d'abord 10 à 12 pieds de largeur, que l'on ouvre au bas de la vallée tourbière et que l'on élargit successivement par l'enlèvement de la tourbe, en commençant par la partie supérieure du banc, au moyen de gradins que l'on descend au fur et à mesure. Avant d'attaquer le banc de tourbe, on commence par ôter la couche de terre végétale ou le limon qui le recouvre. On enlève la tourbe à l'aide d'une bêche dont le fer a 22 pouces de long sur 6 de large et est armé à sa partie tranchante d'un aileron formant avec lui une équerre ou angle. Cette bêche coupe donc sur deux faces, de sorte que les pelletées de tourbe se trouvant détachées presque entièrement se laissent facilement enlever, en même temps qu'elle forme des briquettes qui sont ensuite transportés sur une aire sèche et plane.

Lorsque l'assèchement est impossible, ce qui a lieu quand les eaux sont trop abondantes pour être enlevées à l'aide de machines, et qu'on ne peut pas les faire écouler par des fossés, on peut être obligé d'avoir recours à deux procédés différents, suivant que la tourbe se présente à l'état solide ou à l'état de boue. Dans le premier cas l'exploitation se fait sous l'eau au moyen d'une bêche qui diffère de celle dont nous avons parlé, en ce que le manche en est beaucoup plus grand et son fer, qui a aussi plus de hauteur, est muni de deux ailerons, situés de chaque côté. Cet instrument est manœuvré par un ouvrier placé dans un batelet.

Lorsque la tourbe se trouve à l'état de boue, l'extraction se fait au moyen de dragues semblables à celles qui sont employées pour le curage des rivières.

Ce dernier procédé doit nécessairement se terminer par un moulage qui